



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Difficultés dans la recherche de stages

Question écrite n° 11216

Texte de la question

M. Thomas Ménagé attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion et du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, chargée de l'enseignement et de la formation professionnels, sur les nombreuses difficultés auxquelles sont régulièrement confrontés les élèves et plus particulièrement les lycéens dans leur quête de stage. Selon les données fournies par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, pour l'année scolaire 2022-2023, la France comptait 3 411 400 collégiens et 2 242 400 lycéens, avec 1 620 800 élèves en lycées généraux ou technologiques et 621 600 en lycées professionnels. Au sein de ce vaste ensemble, chaque année, les élèves de 3e ainsi que les lycéens notamment en formation professionnelle et en lycées professionnels doivent accomplir un stage en vue de valider leur diplôme et de les rapprocher du monde du travail par une immersion en milieu professionnel dans le cadre d'une convention tripartite. Néanmoins, les chiffres nationaux dissimulent de grandes disparités au sein des régions, avec des académies qui concentrent un nombre important d'élèves proportionnellement au nombre d'inscrits au niveau national, par exemple l'académie de Versailles qui comprend 9,5 % de l'ensemble des élèves du premier et du second degré ou encore au sein de l'académie d'Orléans-Tours, qui en comprend 3,7 %. Ces éléments induisent une forte demande en matière de recherche de stage et les entreprises comme les jeunes y prétendant ont régulièrement l'occasion de déplorer les inadéquations entre l'offre et la demande et la difficulté à trouver un stage dans certains territoires, notamment ruraux. En effet, il apparaît que l'activité économiques des territoires peut différer d'une zone à l'autre et que le nombre d'élèves n'est pas nécessairement corrélé à ce facteur, ceci créant une distorsion regrettable. Au surplus, il peut s'avérer plus difficile de se déplacer en zone rurale dans la mesure où l'offre de transport est souvent moins étoffée. Alors que les diplômes sont la garantie d'une meilleure insertion dans le monde professionnel et que les stages constituent une passerelle adéquate entre l'enceinte scolaire et l'entrée dans une profession ou dans un secteur de métiers, de nombreux élèves voient leur volonté, leur moral et leurs espérances diminuer face à leurs recherches infructueuses. Pire encore, les élèves qui ne parviennent pas à trouver un établissement d'accueil sont contraints à la déscolarisation, ceci compromettant la validation de leur année scolaire. Avec un taux de chômage des moins de 25 ans situé à 17,3 % pour l'année 2022, il paraît nécessaire de mieux coordonner l'action de l'éducation nationale avec la sphère professionnelle, si riche, si diverse et pourvoyeuse d'emploi. Il souhaite donc savoir si le Gouvernement a conscience de cette problématique et quelles sont les mesures qu'il a prises et compte prendre en vue de faciliter les démarches et d'accompagner les jeunes dans leurs recherches tout en garantissant à l'ensemble des parties prenantes, entreprises comme élèves, la réalisation de stages de qualité qui profitent tant au maître de stage qu'au stagiaire.

Texte de la réponse

Les stages en entreprises constituent effectivement un élément essentiel du parcours du lycéen professionnel ; ils contribuent à l'objectif de découverte des métiers et du monde de l'entreprise, à la construction de son portefeuille de compétences professionnelles, et sont une étape clé dans sa certification à l'issue de ses années de formation au lycée professionnel. L'inégalité des élèves face à la recherche de stage doit être prise en

compte, car cette démarche peut effectivement s'avérer difficile, notamment, dans les territoires cités, et plus particulièrement pour les élèves qui ne disposent pas encore de réseau professionnel. L'Éducation nationale contribue à réduire ces inégalités, en s'appuyant sur les leviers et des mesures de la réforme des lycées professionnels qui touchent à l'établissement dans son écosystème, mais également au fonctionnement interne de chaque établissement d'enseignement professionnel. Le lycée professionnel dans son écosystème : - il s'agit de renforcer l'écosystème autour du lycée professionnel par le biais des mises en réseaux, favorisant les échanges entre les différents acteurs engagés dans les politiques publiques de formation, d'éducation, d'orientation, d'insertion, par exemple au travers de la labellisation du lycée comme "lycée des métiers" ou son entrée comme partenaire d'un campus des métiers et des qualifications. Au sein de l'établissement : - l'équipe éducative a toujours investi, dans le cadre de ses missions éducatives et pédagogiques, l'accompagnement des élèves en la matière. - la réflexion autour des métiers en tension permet aux établissements de développer des formations directement en lien avec le tissu économique local mieux identifié, mieux appréhendé, facilitant notamment l'implantation des élèves dans ces lieux de stage privilégiés. C'est aussi l'objet du développement des formations courtes et complémentaires après le diplôme dont la réforme des lycées professionnels favorise le déploiement. - le Bureau des entreprises, installé dans chaque lycée professionnel depuis la rentrée 2023, par la réforme des lycées professionnels en cours de déploiement, est dorénavant une porte d'entrée identifiée pour permettre le travail de relations, de sourcing et de prospection des entreprises, facilitant ainsi le suivi des périodes de formation en milieu professionnel tant dans ses démarches d'accompagnement des élèves (trouver un stage, assurer le lien pendant et après le stage), d'accompagnement des entreprises (démarche autour de la convention de stage, liens avec les tuteurs de stage), que d'accompagnement des équipes pédagogiques et éducatives (animation et coordination des équipes autour de ce suivi des élèves en stages). - les dernières mesures de lutte contre le décrochage scolaire en lycée professionnel, également mises en place dans le cadre de la réforme des lycées professionnels, accompagnent les élèves afin de leur permettre de mieux travailler leur insertion, sociale et professionnelle : Ambition emploi, Avenir Pro, Tous droits ouverts. Les différentes mesures mises en place dans le cadre de la réforme des lycées professionnels renforcent l'accompagnement des élèves de lycées professionnels à tous les niveaux et sont construites pour assurer la réussite et l'insertion professionnelle de chaque jeune, en permettant à chaque élève de se voir proposer des stages de qualité en parfaite adéquation avec sa formation.

Données clés

Auteur : [M. Thomas Ménagé](#)

Circonscription : Loiret (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11216

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : [Enseignement et formation professionnels](#)

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 septembre 2023](#), page 8052

Réponse publiée au JO le : [20 février 2024](#), page 1267